

La Société Genevoise d'Utilité Publique (SGUP)
a le plaisir de vous inviter à la conférence-débat sur le thème

L'AVENIR ET LES ENJEUX DE L'AIDE SOCIALE

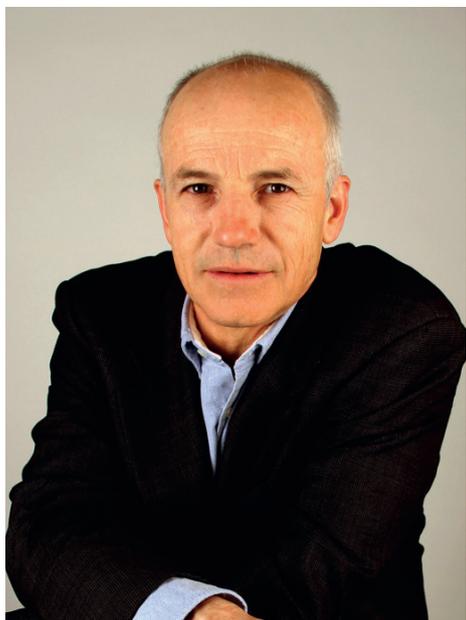
JEUDI 23 AVRIL 2015
À 18H30

THÉÂTRE LES SALONS
RUE BARTHOLONI 6 – 1204 GENÈVE

CONFÉRENCE ANIMÉE PAR

LAURENCE BÉZAGUET
JOURNALISTE, TRIBUNE DE GENÈVE

AVEC LA PARTICIPATION DE



Christophe Dunand
Directeur général
de Réalise



Christophe Girod
Directeur général
de l'Hospice général



Alain Bolle
Directeur
du Centre social protestant - Genève

ENTRÉE LIBRE – APÉRITIF À L'ISSUE DE LA MANIFESTATION

.....
Société Genevoise d'Utilité Publique
Case postale 531 – 1211 Genève 17
www.sgup.ch

OFFRIR DES ATOUTS POUR LES BÉNÉFICIAIRES

Depuis la mise en place de la Loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI) en février 2012, la réinsertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale dispose désormais d'une palette de mesures et de collaborateurs entièrement dédiés à cette mission.

Il est aujourd'hui avéré que la période durant laquelle la personne est éloignée de l'emploi joue un rôle prépondérant dans son aptitude à se réinsérer. En effet, une longue durée sans activité constitue un facteur pénalisant et génère de nouvelles problématiques pour l'individu : précarité financière, dettes, problèmes de santé, perte d'estime de soi, etc. La nouvelle dynamique d'insertion vise désormais à accompagner le bénéficiaire sur plusieurs fronts - social et professionnel - afin de le doter d'un maximum d'atouts et d'un socle de confiance.

De nombreux mécanismes de réinsertion ont été mis en place ces dernières années afin de favoriser un retour plus rapide des bénéficiaires sur le marché de l'emploi. Des stages en entreprise avec formations qualifiantes pour les personnes sans formation (projet SAFE), une agence de placement spécifiquement créée pour servir d'interface entre bénéficiaires et entrepreneurs (agence TRT), des stages d'évaluation de la proximité à l'emploi visant à orienter les candidats aptes à se réinsérer vers des filières de placement, l'accès aux mesures du marché du travail de l'Office cantonal de l'emploi (emplois de solidarité, allocation de retour en emploi, etc.) et, enfin, des activités de réinsertion (plus de mille) offrant une immersion progressive dans un milieu professionnel afin de retrouver des compétences de base (discipline, régularité, relations au sein de l'entreprise, etc.).

Le changement de paradigme amorcé présente des résultats prometteurs et devra susciter de nouveaux développements à l'avenir.